

COMMUNE de LA-BROSSE-MONTCEAUX (Seine-et-Marne)
SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 17 juin 2021 à 19 heures

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DEMELUN, Maire,

Étaient présents : M. DEMELUN Alain, Maire – M. PATY Claude – M. ROUX Patrice – Mme DUFFAULT Annie, Adjoints au Maire – M. BOURGEOIS Grégory – M. DUSSAUD Dominique – Mme PORREAUX-MAQUART Séverine – M. LEGOUGE Pierre – Mme DENIS Rose-Marie – Mme POMA Olga – Mme FLORENCE Marie-Thérèse – Mme MEBTOUL Naouël, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mme MARCHAL Nathalie (excusée avec pouvoir donné à Mme DENIS Rose-Marie – M. CAYE (excusé avec pouvoir donné à M. PATY Claude) – M. JOUSSE Frédéric (absent)

Mme POMA Olga a été élue secrétaire

DÉLIBÉRATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL:

I – ADOPTE à l'unanimité par droit d'option le référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du **1er janvier 2022** et **PRÉCISE** que la norme comptable M57 s'appliquera aux budgets gérés actuellement en M14 : **budget général, budget annexe CCAS.**

II – EMET UN AVIS FAVORABLE par 8 voix pour, 2 voix contre, 4 abstentions concernant la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Esmans.

III – EMET UN AVIS DEFAVORABLE 2 voix pour, 12 voix contre, au projet d'implantation d'ombrières photovoltaïques le parking du Foyer Polyvalent de Loisirs – Place du 8 mai 1945.

IV – EMET UN AVIS FAVORABLE à l'unanimité au schéma de mutualisation de la CCPM 2021 – 2026.

V – AUTORISE Le Maire à l'unanimité à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions non-renouvelées.

INFORMATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL :

I PREND ACTE du dispositif de la vidéoprotection pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets proposé par SIRMOTOM

II COMPOSE les bureaux de vote pour les deux tours des prochaines Élections Départementales et Régionales

La séance a été levée à 20h20

Fait à La Brosse-Montceaux le 18 juin 2021

Le Maire,

A. DEMELUN

